

**Benoît Guérin**  
Avocat  
450-431-5061



### Sports et responsabilité

L'hiver bat son plein, la dernière pluie a laissé un peu de glace sur la pente... et ce qui devait arriver... une chute sur une pente glacée... fini le sport préféré pour cet hiver. Est-ce que l'exploitant de votre centre de ski préféré voit sa responsabilité engagée ? Puis-je lui réclamer des dommages ?

L'exploitant pourrait être tenu responsable s'il a commis une faute. Il peut repousser sa responsabilité, mais doit alors démontrer qu'il a pris les moyens nécessaires pour contrer les dangers prévisibles et évitables, donc qu'il a agi de manière responsable pour assurer la sécurité des personnes qui fréquentent son établissement. Les installations doivent donc rencontrer les normes de sécurité qui s'appliquent au sport pratiqué et les installations, par exemple, doivent être exemptes de pièges.

De plus, comme sportif vous acceptez de courir les risques inhérents à l'activité pratiquée. Vous ne pouvez donc poursuivre le propriétaire du centre de ski par exemple si un risque normalement prévisible ou habituel se réalise surtout s'il n'y a pas faute de l'exploitant.

Le sportif peut aussi être tenu responsable s'il fait défaut de respecter les règles du jeu et les normes de sécurité s'appliquant au sport pratiqué.

Par ailleurs, si vous êtes spectateur de la partie de hockey de fiston, vous devez être vigilant et porter attention au jeu, puisqu'il est bien connu qu'à l'occasion la rondelle peut tomber dans les gradins. Vous devez aussi respecter les consignes de sécurité mises en place par les organisateurs ou exploitants des événements auxquels vous participez. Les exploitants pour leur part doivent prendre les meilleurs moyens pour éviter les risques pour les spectateurs surtout en ce qui concerne les dangers prévisibles et évitables.

Alors, prenez l'air et pratiquez votre sport préféré, mais avec prudence et en toute sécurité.



Joyeuses Fêtes, bonne année et bonne santé à tous!

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.



### Horaire des messes du temps des Fêtes

#### Prévost

Paroisse Saint-François-Xavier (994, rue Principale)

- 24 décembre : 19 h (avec le récit de la naissance de Jésus raconté aux enfants) et 22 h
- 25 décembre : 11 h
- 1<sup>er</sup> janvier : 11 h

Église Unie (1264, Principale)

- 24 décembre : 19 h

#### Sainte-Anne-des-Lacs

(1, chemin Fournel)

- 24 décembre: Messe traditionnelle chantée à 22 h présidée par Père Jean Vézina, ancien curé de la paroisse. La chorale sera dirigée par Michelle Sarrasin-Rouleau.

- (Pas de messe le 25 décembre)

- 1<sup>er</sup> janvier : 11 h.

#### Saint-Sauveur

(205, rue Principale)

Pour assister à une des messes du 24 décembre, on doit se procurer des billets (5 \$). Contacter la Paroisse au 450-227-2423.

- 24 décembre : 19 h, 20 h 30, 22 h (il ne reste plus de billets pour les messes de 17 h et minuit). Ghislaine Néron au piano pour les messes de 19 h et 20 h 30 ; chorale pour celle de 22 h.

- 25 décembre : 9 h 30 et 11 h

- 31 décembre : 8 h 30

- 1<sup>er</sup> janvier : 9 h 30 et 11 h

#### Sainte-Adèle

Église Unie : 1300, chemin Chanteclerc

- 24 décembre : messe aux chandelles en musique et chansons à 16 h 30.

## Finissants du CSTJ

# 5000\$ pour des organismes

JAMESON WORTH

ÉTUDIANT AU CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME, PROFIL JOURNALISME ET COMMUNICATIONS

**Six organismes à but non lucratif ont été les récipiendaires d'un total de plus 5000\$ de la part des finissants de Technique d'intervention en loisir, lors d'un cocktail qui a eu lieu le 28 novembre dernier.**

La salle André-Surprenant du Cégep de Saint-Jérôme a accueilli les représentants de six organismes à but non lucratif œuvrant dans les Laurentides, ainsi que les vingt-huit finissants et quelques membres de l'administration du cégep, pour la remise des chèques par les élèves. Sélectionnés par les étudiants au début du projet, La Fondation du Cégep de Saint-Jérôme, la Fondation Tremblant, le Centre prévention sui-

cide le Faubourg, la maison des parents d'enfants handicapés des Laurentides, Moisson Laurentides et le centre Marie-Ève ont tous eu droit à des chèques de 500\$.

### Peu de temps, beaucoup de travail

«Ces élèves avaient seulement cinq semaines pour ramasser 1500\$ et ils ont largement dépassé cet objectif», a annoncé Lise Paradis, une enseignante de la technique. En effet, les

étudiants, séparés en six équipes, ont travaillé pendant un peu plus d'un mois à organiser des activités de levée de fonds. C'est en sollicitant la communauté étudiante du Cégep, de même que les citoyens, les commerces et les institutions financières des Laurentides qu'ils ont réussi à excéder leur but. «Nos élèves ont eu le sérieux et la rigueur qu'il fallait», a rajouté Monique Laprise, directrice adjointe des études.

La Technique d'intervention en loisir, qui a été créée il y a cinq ans, offre aux étudiants une formation adaptée aux milieux récréotouristique, sportif, municipal et socioculturel.

## Le party d'huîtres du Club Optimiste de Prévost



Les élèves bénévoles de l'Académie Lafontaine et de la polyvalente de Saint-Jérôme étaient présents.



Voici le chandail du fan-club de Josée, tu es mon idole, une initiative de Gérald Paquette qui les a mis aux enchères.

MICHEL FORTIER

Cette année encore, Josée Desnoyers a profité de l'anniversaire de sa sœur Françoise pour réaliser un party d'huîtres au profit du Club Optimiste de Prévost. En impliquant les membres du Club, sa famille,

dont ses neveux Benoît-Vincent et Dominic Piché qui ont fourni les huîtres et le généreux buffet, Marcel Renaud, d'Assurance Renaud et Normand Dupont qui ont versé les profits d'un tournoi de golf à la Maison des soins palliatifs de Saint-Jérôme, et Gérald Paquet, un organi-

sateur d'événements et initiateur du fan-club *Josée, tu es mon idole* qui ont mis leur chandail aux enchères, récoltant ainsi près de 350\$. Un party d'huîtres où l'on s'amuse beaucoup et qui rapporte car cette joyeuse initiative a permis de ramasser 3500\$, soit 500\$ de plus que l'an dernier.



## Nos sorties et activités à venir

SUZANNE MONETTE

### Souignons l'anniversaire de nos fêtés de décembre 2013

Le 1<sup>er</sup> décembre, Jeannine Lefrançois - le 3, Monic Huot - le 5, Fernand Binette - le 6, Pierre Bélanger - le 8, Lise Drolet - le 9, Yvette Lamana - le 10, André Brazeau, Pierrette Desjardins - le 11, Maurice Legault - le 12, Micheline Bédard - le 14, Simon Monette, Lise Piché et Lise Spinard - le 15, Jeanne-Mance Clavel - le 17, Louiselle Harvey - le 18, Lise Robert - le 21, Mariette Martin - le 22, Noëlline Proulx - le 23, Diane Major, Léo Monette - le 25, Arlette Schroeder - le 28, Carmen Sigouin (gagnante du gâteau) - le 29, Noëlla Fillion - le 30, Simon Monette - le 31, Éliane Gauthier et Jean-Claude Lessard. Un grand merci à nos fidèles et généreux commanditaires. Ce geste est très apprécié de nous nos membres.

Déjà une autre année tire à sa fin. Profitons de cette courte période

d'accalmie de nos activités pour nous reposer et reprendre de plus belle en janvier. Les cours de danse avec Michel et Nicole, le 6 janvier 2014; info: Thérèse. Le bingo, le 7 janvier; info: Thérèse. Le shuffleboard (palet), le 13 janvier; info: André. «Vie Active», le 15 janvier; info: Ginette et Pauline. Le scrabble, également le 15 janvier; info: Cécile. Jeu de dards, le 14 janvier; info: Jean-Marc Rousseau. Jeux de société (cartes, dominos, etc.), le 28 janvier; info: Gilles. Quant à l'aquaforme, il ne reprendra qu'au début mars 2014; info: Micheline.

Notre prochain souper/danse en 2014 sous le thème «Célébrons le Nouvel An», avec Michel et Nicole, aura lieu le 11 janvier à 18 h, à l'école Val-des-Monts de Prévost; info: Suzanne ou Micheline. Prix: 23\$/membre et 26\$/non-membre.

Mille mercis à tous nos fidèles et généreux commanditaires, à tous nos bénévoles et autres personnes qui

s'impliquent et consacrent sans compter, temps et énergie au succès de notre organisme. Également à la Ville de Prévost pour l'aide inestimable apportée lors de nos activités et pour l'impression de nos documents. Un dernier merci, et non le moindre, aux membres de notre journal local

*Le Journal des Citoyens* pour la publication de toutes nos activités.

Que la magie et la paix de Noël embellissent vos Fêtes et vivent en vos

**Liste des n° de téléphone**  
André : 450-224-2462.  
Cécile : 450-592-1023.  
Gilles : 450-436-1749.  
Ginette : 450-569-3348.

Jean-Marc : 450-224-5312.  
Micheline : 450-438-5683.  
Pauline : 450-227-3836.  
Suzanne : 450-224-5612.  
Thérèse : 450-224-5045



Carmen Sigouin, la fêtée de décembre, entourée d'Antoinette Pastore qui lui offrait le gâteau, une gracieuseté du Marché Piché Bonnichoux et Suzanne Monette, présidente du Club Soleil.

coeurs tout au long de l'Année 2014. Joyeux Noël et une très heureuse année.